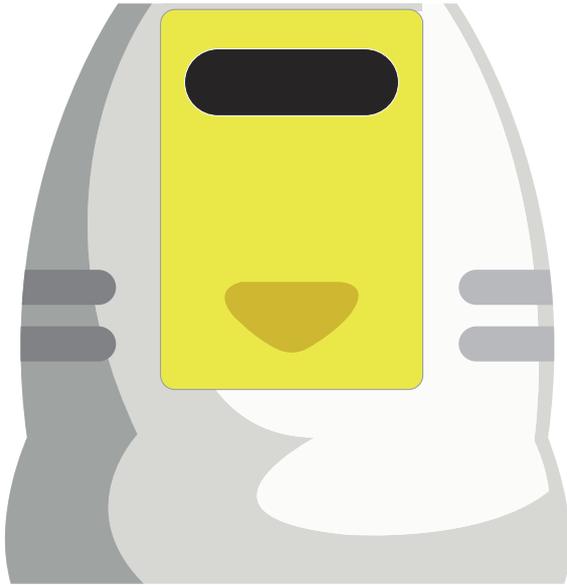


# CONSIGNES DE TRI : LES EMBALLAGES



## METTRE :



toutes les bouteilles en plastique



tous les pots, boîtes et tubes en plastique



les briques alimentaires



tous les aérosols, bouteilles, boîtes et tubes en métal



les petits emballages en carton



les barquettes en polystyrène et tous les films en plastique,

**Aplatissez-les !**

**Déposez-les EN VRAC, pas en sac !**

**Inutile de laver les emballages !**

## NOUVEAU

tous les petits emballages en métal : bouchons et capsules métalliques, papier d'aluminium, plaquette de médicaments, dosettes de café en aluminium...



## NE PAS METTRE :



petits objets en plastique



gros cartons



papiers



emballages avec des restes de repas



verre

## LE PAPIER ET LE VERRE SE TRIENT AUSSI.



**MERCI DE LAISSER CE POINT DE RECYCLAGE PROPRE !**

Plus d'info : 04 74 53 82 30  
[www.sictom-bievre.fr](http://www.sictom-bievre.fr)

[www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)

**CIITEO**  
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

